

PETITION

adressée à la déléguée régionale du CNRS et au président de l'Université de Rennes 1

POUR L'ABANDON DU DISPOSITIF ZRR (Zone à régime restrictif) dans les laboratoires de recherche

Depuis 2014, les ministères et services de défense ont été alertés à de multiples reprises sur la nécessité de reconsidérer les dispositifs déjà mis en œuvre ou prévus de l'être dans les unités concernées. Rien ne s'est passé. Bien au contraire, nos tutelles agissent sournoisement pour tenter d'imposer un dispositif délétère pour le fonctionnement des laboratoires de la recherche publique.

Lorsqu'ils sont consultés, la majorité des personnels et des équipes refusent les restrictions d'accès qui mettent en cause la nature fondamentalement collaborative et publique de la recherche, dont les résultats ont vocation à être diffusés publiquement.

Propres à notre pays, ces mesures font peser une véritable menace sur tout un pan de la recherche où la France est leader. Elles sont inapplicables alors que les laboratoires se voient amputés de leurs crédits récurrents.

L'incohérence des critères, la nature aléatoire des mots-clés, la tentative de transformer les directeurs d'unités en "*chefs de ZRR*", la mise sous tutelle de la liberté de recherche et de publication, sont autant d'éléments inacceptables qui n'ont rien à voir avec la sécurité face aux menaces modernes.

En accord avec la motion votée à l'unanimité par la Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN) le 27/02/2015, les soussignés demandent :

- la "**refonte immédiate du dispositif ZRR et de son application**" dans les laboratoires de la recherche publique (universités, CNRS ...) et que
- "**par mesure conservatoire, les laboratoires devenus ZRR retrouvent dès maintenant leur ancien statut**".

Prénom NOM	Grade	Laboratoire ou Service	Signature	Adresse mel

A retourner à :